

➤ **PE en constellation :**

12h de présentiel ou distanciel

6h de formation à l'accessibilité (modules 1 et 2)
+ 6h d'*observation en classe*

➤ **PE en animations départementales :**

4h d'AP français + 1h30 de formation à l'accessibilité (module 2)

4h d'AP maths + 1h30 de formation à l'accessibilité (module 2)

4h d'AP « Autre »

3h formation à l'accessibilité (module 1)

➤ **PE en évaluation d'école :**

4h d'AP français + 1h30 de formation à l'accessibilité (module 2)

4h d'AP maths + 1h30 de formation à l'accessibilité (module 2)

6h d'AP « Autre » : évaluation d'école

1h perso

➤ **PE en laïcité :**

4h d'AP français + 1h30 de formation à l'accessibilité (module 2)

4h d'AP maths + 1h30 de formation à l'accessibilité (module 2)

6h d'AP « Autre » : laïcité

1h perso

> Idem pour le dispositif école et cinéma

Formation à l'accessibilité :

- Module 1 : 3h

module général

- Module 2 : 3h

1h30 module en français

1h30 module en maths